

**AUTORISATION SPECTACLES ET DROIT A L'IMAGE**  
**ELEVE MAJEUR(E)**

A rendre au professeur ou à poster avant le samedi 13 mars 2021 accompagnée du chèque de participation aux frais de spectacle de 20€ (ordre : « ATELIER CHOREGRAPHIQUE »). POSTER SI NECESSAIRE. Merci.

Je soussigné (e), \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

m'engage à participer aux spectacles de l'Atelier Chorégraphique qui auront lieu le samedi 12 juin et le dimanche 13 juin 2021 au TAM de Rueil-Malmaison.

J'ai bien noté que cette autorisation engage ma présence, ma défection après avoir répondu favorablement remettrait en cause la constitution et le bon équilibre du ballet.

-autorise également l'association ATELIER CHOREGRAPHIQUE à reproduire sur tout support et par tous procédés, et à diffuser, à titre gratuit et non exclusif, la (ou les) photographie(s) et la (ou les) vidéo(s) me représentant lors des spectacles de danse au Théâtre André Malraux de Rueil-Malmaison ou en cas de spectacle en salle de danse.

La présente autorisation est consentie pour le monde entier et sans aucune limite de temps.

Fait à : .....

Le : .....

**Signature**